

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

GT1 – Communication & Veille réglementaire | Parsada Transfert 2025–2030

Comité des Vins de Bourgogne | 20 mai 2026 | 8 participants (CVB, CAVB, Chambre d'agriculture 21, CAMB (distributeurs), BIO BFC, viticulteur élu CVB)

CONTEXTE

Deuxième réunion du groupe de travail dédié à la communication et à la veille réglementaire, dans le cadre du programme Parsada Transfert.

Objectif : déterminer des actions à mettre en œuvre à partir de l'état des lieux partagé, l'identification des freins et des leviers et l'amorce d'une réflexion collective sur les actions prioritaires issus des échanges de la première réunion.

Liste des personnes présentes : Comité des Vins de Bourgogne (Jean-Philippe Gervais et Camille Buissière), CAVB (Amandine Eaux, Charlotte Huber), Chambre d'agriculture 21 (Sophie Hanesse), BIO BFC (Bérénice Julien de Pommerol), CAMB (Régis Baudras), un vigneron et élu de la commission technique et innovation du CVB (Jérôme Flous).

ACTIONS A METTRE EN PLACE

- **Dispositif de veille partagé sur le sujet de la réglementation** : identifier des référents thématiques, formaliser un circuit d'interprétation, de rédaction, de vérification et de diffusion des informations réglementaires. Créer une procédure pour mutualiser via ces référents les questions à formuler à la DRAAF sur l'interprétation des textes.

Une proposition sera formulée par le CVB pour la prochaine réunion sur le format de ce qui est déjà fait sur le sujet de la flavescence dorée.

Dans un deuxième temps, une fois les référents identifiés, proposition de **valoriser les pairs référents** pour relayer les messages techniques, notamment par un format interview (format à déployer à d'autres « experts » du vignoble).

- **Résistances - vulgarisation et valorisation** : identifier un référent thématique pour vulgariser et communiquer dans le groupe régional les informations en cours de campagne pour relais dans les bulletins des organismes.

Dans un deuxième temps, il est suggéré de réfléchir à la manière de mutualiser/optimiser le volet analyses dans le cadre de l'envoi d'échantillons aux laboratoires pour avoir une vision locale des résistances plus complète.

- **Module régional dans le Certiphyto** : demander auprès du ministère d'avoir la possibilité d'avoir un « module régional » dans les Certiphytos dont le contenu serait laissé au libre choix de la filière régionale. Cela concernerait les Certiphytos « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », « Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie décideur en entreprise soumise à agrément (DESA) », « Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA) » et « Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie opérateur (OPE) ».

Il est acté de porter cette demande lors de la prochaine rencontre des 8 préfets de région qui aura lieu à la viti de Beaune le 26 juin sur les questions d'adaptation du changement climatique

Dans un deuxième temps, les sujets à traiter dans ce module régional seront à discuter. Il est évoqué d'injecter le sujet météo et le sujet de la flavescence dorée dans ce module.

Une proposition sera formulée par le CVB pour la prochaine réunion, notamment sur le contenu de modules de formation sur le sujet de la météo. Ces derniers seraient à destination de deux publics : techniciens et professionnels

- **Outil à destination des viticulteurs recensant l'ensemble des informations sanitaires (pulvé, produits, alerte, réglementation etc)** : constat général que l'ensemble des informations existent mais que les viticulteurs ne se les approprient pas, ils préfèrent appeler leur conseiller au coup par coup quand ils ont une question. Par ailleurs certains outils existants sur d'autres secteurs sont inspirants comme PanneauPocket qui permet des informations en mode « push » mais il y a d'autres exemples cités par les viticulteurs.

Un atelier de travail de prototypage/conception sera proposé dans le cadre du « Pulve lab PARSADA » à des viticulteurs pour déterminer les contours d'un « outil » adapté à leurs besoins et usages au quotidien.

*Prochaine réunion : mardi 21 juillet 2026, 9h en présentiel – Etablir le cadre, circuit et procédure ainsi que les personnes identifiées pour la « régionalisation » de veille réglementaire et rédaction de notes de résistance.
En amont de cette réunion, merci d'avoir l'accord de votre hiérarchie politique sur le schéma proposé*